

## Art urbain

### L'Art urbain, qu'est-ce à dire ?

« Quel sens donner à ce vocable ? » s'est interrogé Michel Ragon en interpellant les acteurs de l'Art urbain, lors de la rencontre intitulée « Les trois pouvoirs de l'Art urbain »<sup>A</sup>. Quelles valeurs partagent les professionnels de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre, en tant qu'autorité morale et technique, dans le domaine de l'éthique du cadre de vie<sup>B</sup> ?

Si l'on se réfère au passé ou à la tradition, Françoise Choay<sup>C</sup> nous propose une définition inspirée de celle de Pierre Lavedan, pour qui « la ville n'est pas seulement un ensemble d'édifices, publics ou privés, puisque ceux-ci sont reliés par des espaces libres : rues, places, jardins publics. La répartition et l'aménagement de ces espaces libres, tel est l'objet de ce qu'on appelle l'Art urbain ».

Après la Seconde Guerre mondiale, la conception de l'espace urbain est marquée par la *Charte d'Athènes*<sup>D</sup> préconisant une ville fondée sur la séparation des fonctions, libérée du passé et antinomique aux formes urbaines de la cité traditionnelle.

L'Art urbain aujourd'hui, dans l'esprit du public, est trop souvent réduit au mobilier urbain, au 1 % de la construction publique réservé aux artistes, à l'art dans la rue. *L'art et la ville* rend compte à ce titre du développement des œuvres d'art en plein air, notamment dans les villes nouvelles<sup>E</sup>.

L'Art urbain, selon le Séminaire Robert Auzelle, se définit comme « ensemble des démarches pluridisciplinaires pour améliorer le cadre de vie avec un souci d'évaluation de la qualité architecturale, de la qualité de la vie sociale et du respect de l'environnement. » Le

« Ce ne sont pas des monuments qui font à Venise ou à Rome un art urbain dans la ville. C'est la ville tout entière qui est œuvre d'art. [...] L'Art urbain, loin d'être aujourd'hui un passéisme, est au contraire une utopie et rien ne se fait de neuf, rien ne se fait de grand, rien ne se fait de prospectif, sans utopie. Il est des notions qu'il faut réinventer. C'est le cas de l'Art urbain. [...] La beauté n'est pas forcément monumentale. L'art urbain de demain sera certainement technologique, mais s'il n'est pas en même temps démocratique, nous nous préparons de tristes lendemains. »

Michel Ragon, *Les trois pouvoirs de l'Art urbain*

« L'Art urbain a introduit dans les villes occidentales la proportion, la régularité, la symétrie, la perspective, en les appliquant aux voies, places, édifices, au traitement de leurs rapports et de leurs éléments de liaison (arcades, colonnades, portes monumentales, arcs, jardins, obélisques, fontaines, statues, etc.). On lui doit la notion de composition urbaine, dérivée de la peinture. »

Françoise Choay, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*

Séminaire Robert Auzelle propose un art urbain prospectif fédérant les professionnels dans de bonnes pratiques de travail en équipe pluridisciplinaire. Les réalisations dont les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre sont responsables ont pour finalité l'amélioration du cadre de vie. L'Art urbain introduit la dimension écologique et le débat démocratique, porteurs d'avenir, et veille au respect de l'Homme dans son environnement.

Cet Art urbain vise à une « organisation consciente de l'espace » telle que la préconise Robert Auzelle en interpellant le traitement et l'organisation des espaces publics (3), la définition du paysage urbain (hauteur, aspect, alignement des constructions, œuvres d'art, mobilier (2), etc.), la localisation des édifices publics dans le maillage des voies. Il s'apparente ainsi fortement à l'*urban design*, terme qui est apparu aux États-Unis et en Angleterre depuis la Seconde Guerre mondiale.

Enfin, l'Art urbain associe étroitement le projet de transformation de la ville à la

représentation de celle-ci. À ce titre, il est dans la continuité du Quattrocento de la Renaissance italienne, où les règles de la perspective furent découvertes et vulgarisées par les auteurs de traités d'architecture tels Alberti et les peintres véduistes présentant des spectacles de villes.

Le maquetoscope (V. **Maquette de ville**) de Robert Auzelle permettait de photographier l'intérieur d'une maquette. Il a ouvert la voie à une forme de représentation simulée de l'espace vide. L'avènement de l'outil informatique permet désormais une simulation de l'espace proche de la réalité. Cet outil facilite le débat démocratique et la communication auprès des citoyens habitants existants ou à venir.

Parmi les auteurs qui s'inscrivent dans cette démarche, nous relevons au XIX<sup>e</sup> siècle Camillo Sitte (*L'art de bâtir les villes*) et Raymond Unwin (*Étude pratique des plans de villes*), qui restent d'une étrange actualité. Dans les années soixante-dix, il faut citer Kevin Lynch, *L'image de la Cité*, ouvrage fondamental traduit en français en 1970.

Le Français Gerald Hanning, dans *La composition urbaine*, théorise la notion de **trame foncière**, laquelle transmet les marques du passé et sert de guide à la composition.

L'Américain Mac Harg aborde dans *Composer avec la nature* l'espace urbain comme un milieu vivant, un écosystème. Ces auteurs renouent, à leur manière, avec les conceptions de l'époque classique et haussmanienne, considérant la ville dans ses relations avec le milieu naturel.

Le dossier documentaire sur l'Art urbain<sup>F</sup> présente divers auteurs qui, par leurs écrits et travaux, ont adopté un comportement relevant de « l'attitude Art urbain »<sup>G</sup>.

La réflexion et l'action sur « l'espace vide » influent de manière importante sur l'espace de vie. L'espace vide se développe et se représente à trois échelles (1) : le territoire intercommunal, le quartier et l'espace public qualifié.

« L'espace vide (4) est l'essentiel de l'Art urbain », a écrit Robert Auzelle<sup>H</sup>, s'il était enseigné, peut-être alors pourrions-nous espérer une amélioration du cadre de notre vie urbaine. » Le *Vocabulaire français de l'Art urbain* (5) se veut être une contribution à cet enseignement.

A- « Les trois pouvoirs de l'Art urbain », rencontre organisée par le Séminaire Robert Auzelle le 4 avril 1987 à l'ENSBA (8 p. sur [www.arturbain.fr](http://www.arturbain.fr)).

B- « De l'Art urbain à l'éthique du cadre de vie », e-formation sur [www.arturbain.fr](http://www.arturbain.fr).

C- *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Pierre Merlin, Françoise Choay, PUF, 2009<sup>2</sup>.

D- *Charte d'Athènes*, Éditions de Minuit, 1957.

E- *L'art et la ville, urbanisme et art contemporain*, Skira, Genève, 1990.

F- *L'Art urbain, dossier documentaire*, Robert-Max Antoni, Certu, 2004.

G- « L'attitude Art urbain », article du *Moniteur*, 18 fév. 2005.

H- *L'architecte*, Robert Auzelle, Vincent, Fréal et C<sup>ie</sup>.

V. MAQUETTE DE VILLE, TRAME FONCIÈRE, FENÊTRE URBAINE.

